

NOTICE POUR LES STAGES EXTERIEUR

1- REGLE DE BASE

- Un instructeur ou un membre « chef de piste du jour » est désigné pour encadrer le stage, il est responsable de la bonne conduite du stage. A ce titre, les stagiaires s'engagent à respecter les consignes de ce /ces membre(s)
- Pour les stages extérieur (la Motte du Caire, Romorantin, et...) l'hébergement se fait soit au camping, soit en gîte.
 - Pour le camping, les stagiaires doivent amener leur matériel (tente, duvet, etc...)
 - Pour le gîte, les frais d'hébergement sont à partagés par tous les stagiaires
- Les demandes d'inscription pour les stages à l'extérieur sont à faire par mail ou au club à Loup DOUMERGUE (loup.doumergue@gmail.com)
- Pour participer au stage, les stagiaires doivent être à jour de leur cotisation ET avoir un compte pilote suffisamment alimenté.
- Pour des raisons de sécurité et de qualité d'encadrement, le nombre de place est limité pour les stages à l'extérieur, il faut donc prévoir vos inscriptions suffisamment à l'avance.
- En cas de stage complet, l'encadrant du stage se réserve le droit de choisir les élèves en fonction de leur niveau, des conditions météo prévisionnelle, de l'objectif du stage.

2- STAGE DEBUTANT – TOUS NIVEAUX

- Les stages débutants se déroulent à Pierrelatte, les inscriptions se font sur Click N glide.
- En cas de mauvaises conditions météo à Pierrelatte il est envisageable d'aller voler un ou plusieurs jours à Saint-Rémy de Provence (1h15 de Pierrelatte). Dans ce cas l'instructeur qui encadre le stage préviendra au plus tard la veille.

3- STAGE FORMATION CAMPAGNE

- Ces stages sont réservés aux élèves brevetés et lâchés treuil
- Un a deux élèves par instructeur / jour
- Un vol long par jour (en fonction de la météo)
- Pas d'obligation de venir sur toute la durée du stage, mais 2 jours de vol minimum.

4- STAGE PILOTES EXPERIMENTES

- Ces stage sont réservés aux pilotes lâché campagne (et lâché treuil suivant les plateformes)
- Un pilote par monoplace et par jour
- Possibilité d'amener en vol « plaisir » un pilote non lâché campagne en biplace.